



**Mise en place d'une opération "vergers solidaires"
sur les territoires des communautés de communes
de Benfeld et environs ainsi que du Rhin**

Rapport n° CP/2011/490

Service gestionnaire :

Service agriculture, espaces ruraux et naturels

Résumé :

La Région Alsace et le Département du Bas-Rhin ont mis en place un dispositif conjoint pour la sauvegarde des vergers hautes-tiges dans un objectif écologique, paysager mais également social, du type 'vergers solidaires'.

Les Communautés de Communes de Benfeld et Environs et du Rhin souhaitent s'engager dans un programme vergers solidaires sur leur territoire.

Les Communautés de Communes de Benfeld et Environs et du Rhin souhaitent s'engager dans un programme vergers solidaires afin de poursuivre plusieurs années d'actions réalisées en faveur des vergers traditionnels. Ces vergers font, en effet, partie intégrante de leur patrimoine paysager et culturel.

Un ensemble d'actions est donc prévu par ces communautés de communes autour des vergers. Parmi le programme soutenu par les communautés de communes figurent les quatre actions financées par le Département du Bas-Rhin et la Région Alsace au titre de l'opération Vergers Solidaires d'Alsace (VSA).

Ces actions sont détaillées ci-après :

- Achat d'arbres :

Les communautés de communes de Benfeld et Environs et du Rhin prévoient l'achat d'arbres par les particuliers via les associations d'arboriculteurs : l'achat d'environ 200 arbres par an est prévu soit 600 arbres pour les trois ans.

- Restauration et entretien des arbres haute-tige :

Les communautés de communes feront appel à la Section d'Aménagement Végétal d'Alsace (SAVA) et prévoient de restaurer environ 400 arbres fruitiers sur 3 ans.

- Plantation de haies refuge :

Les communautés de communes prévoient de planter 2 000 mètres linéaires de haies afin de reconstituer un maillage cohérent de haies sur le territoire (notion de corridor écologique).

- Animation sur l'écologie du verger :

Les communautés de communes souhaitent organiser, en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) des animations sur les thèmes suivants : verger et biodiversité associée (chouette chevêche), entretien écologique des pairies...

Le tableau ci-après détaille les coûts et financement sollicités :

Actions financées Vergers solidaires	Coût éligible (maximum) Sur 3 ans	Financement Région et CG 67 (taux/plafond)	Financement Région Alsace (taux/plafond)	Financement Département du Bas-Rhin (taux/plafond)
Achat d'arbres haute-tige	18 000 €	50 % (9 000 € max)	25 % (4 500 € max)	25 % (4 500 € max)
Restauration et entretien des arbres haute-tige	17 996 €	80 % (14 397 € max)	40 % (7 198 € max)	40 % (7 198 € max)
Plantation d'une haie refuge	15 000 €	70 % (10 500 € max)	35 % (5 250 € max)	35 % (5 250 € max)
Animation sur l'écologie du verger et son entretien écologique	5 850 €	70 % (4 095 € max)	35 % (2 047,50 € max)	35 % (2 047,50 € max)
Total vergers solidaires (3 ans)	56 846 €	37 992 € max	18 995,50 € max	18 995,50 € max

Sur la base de ce tableau, l'aide départementale pour le projet « vergers solidaires » des communautés de communes de Benfeld et Environs et du Rhin serait de 18 995,50 €

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
30482	204-2042-74	67 957,60 €	40 200,00 €	18 995,50 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer aux Communautés de Communes de BENFELD et Environs et du Rhin une subvention de 18 995,50 € HT pour la mise en oeuvre de l'opération "vergers solidaires" sur leur territoire.

Elle autorise, par ailleurs, son président à signer la convention à intervenir à cet effet.

Strasbourg, le 20/06/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL